

Le 4 Pages

de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

Les hébergements touristiques en 2013 Retour confirmé de la clientèle étrangère

En 2013, en France métropolitaine, la fréquentation de l'ensemble des hébergements collectifs touristiques remonte légèrement (+ 0,7 %) après avoir stagné en 2012. Elle progresse dans les campings, ainsi que dans les résidences hôtelières et de tourisme, mais se tasse dans les hôtels. Comme en 2012, l'afflux des clientèles internationales (+ 4,8 %) compense le recul de la clientèle française (-1,2%). La hausse de la fréquentation étrangère est d'abord portée par les clientèles asiatiques et américaines, et, dans une moindre mesure, européennes ; les clientèles extra-européennes représentent désormais 33 % des nuitées hôtelières étrangères contre 27 % en 2010. L'accroissement des clientèles étrangères est par ailleurs plus marqué dans les zones littorales et les espaces urbains. Tous types d'hébergements confondus, la durée moyenne des séjours baisse (- 0,7 %), pour les touristes français comme étrangers. Enfin, les clients continuent de privilégier les établissements (hôtels et campings) classés, au détriment des non-classés.

Plus de nuitées dans les campings et résidences, un peu moins dans les hôtels

En 2013, la fréquentation totale des hébergements collectifs en France métropolitaine frôle les 400 millions de nuitées, en légère hausse par rapport à 2012 (+ 0,7 % ; tableau 1). L'activité reste atone dans les hôtels (197,9 millions de nuitées, soit - 0,3 %), mais elle continue de progresser dans les résidences hôtelières et de tourisme (68,2 millions de nuitées, soit + 1,5 %). Les résidences constituent de plus en plus une alternative à l'hôtellerie

Tableau 1 : Fréquentation des hébergements collectifs en France métropolitaine

	Nombre en 2013 (en millions)	Part des étrangers (en %)	Nuitées		
			Total	Français	Étrangers
			Évolution 2013/2012 (en %)		
Hôtels	197,9	36,4	-0,3	-3,1	5,2
Résidences de tourisme, hôtelières	68,2	27,3	1,5	1,3	1,9
Villages de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs	24,9	10,8	-2,3	-3,8	11,5
Campings*	108,7	34,4	2,8	1,6	5,1
Emplacements nus	58,4	42,7	-0,2	-1,8	2,0
Emplacements équipés	50,3	24,7	6,5	4,9	11,8
Ensemble des hébergements collectifs	399,7	32,7	0,7	-1,2	4,8

* Période de mai à septembre.

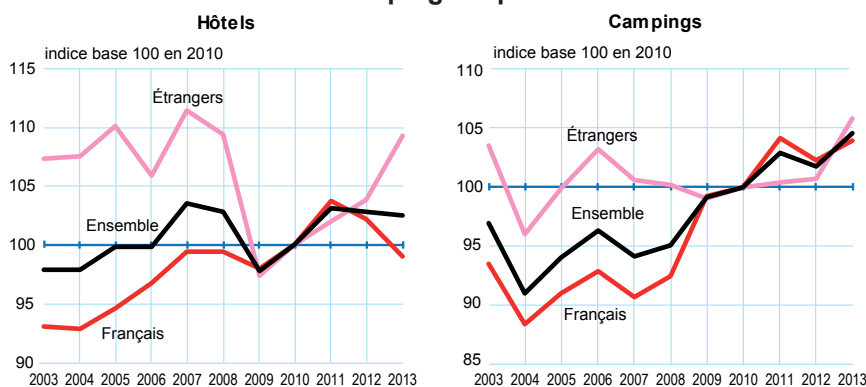
Sources : EFH et EFHPA, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux ; EFAHCT, Insee.

traditionnelle. Enfin, l'activité se redresse fortement dans les campings, avec 108,7 millions de nuitées sur l'ensemble de la saison (mai à septembre), soit + 2,8 % par rapport à la saison 2012. Après le repli temporaire enregistré en 2012 (- 1,1 %), la fréquentation dépasse le pic de 2011 (106,9 millions de nuitées en 2011 ; graphique 2). Tous types d'hébergements confondus, la durée moyenne de séjour

diminue (- 0,7 %). Le recul est plus marqué pour les touristes étrangers (- 2,0 %) que pour les Français (- 0,4 %).

Dans l'Union européenne, la fréquentation des hébergements collectifs est encore mieux orientée qu'en France (+ 1,6 % contre + 0,7 %), atteignant 2,6 milliards de nuitées (résultats provisoires publiés par Eurostat). La destination France conserve toujours la première place, suivie

Graphiques 1 et 2 : Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels et les campings depuis 2003



Lecture : en 2013, les nuitées des résidents étrangers dans les hôtels ont progressé de 9,3 % par rapport à 2010.
Sources : EFH et EFHPA, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.

de près par l'Espagne (389 millions de nuitées, + 1,6 %) et l'Italie (363 millions, - 4,6 %).

Un cœur de saison estivale épargné

Dans l'hôtellerie française, le tassement sur l'ensemble de l'année (-0,3 %) résulte d'une légère baisse au premier semestre (-0,6 %), suivie d'une stabilisation au second semestre (+0,1 %), grâce à un très bon mois d'août (+ 3,5 %). Sur l'ensemble de l'année, le contexte économique morose pèse sur la fréquentation hôtelière pour motif professionnel (- 4,0 %). Celle pour motif personnel augmente en revanche de 2,7 %, permettant de limiter le recul global dans les hôtels. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le calendrier 2013 est plutôt défavorable au tourisme de loisirs, comptant seulement six ponts (jours fériés situés en semaine, hors mercredi) contre huit en 2012. Par ailleurs, la durée totale d'ensoleillement sur l'année est légèrement plus faible qu'en 2012 sur la quasi-totalité du pays. Toutefois, le cœur de la saison estivale (juillet-août), tiré par le mois d'août, est épargné pour tous les types d'hébergements : la fréquentation sur les deux mois progresse de 1,0 % dans les hôtels, de 2,2 % dans les campings et de 3,2 % dans les résidences hôtelières et de tourisme.

Tableau 2 : Fréquentation des hôtels selon la provenance de la clientèle

	Nuitées en 2013 (en millions)	Évolution 2013/2012 (en %)
France	125,9	-3,1
Allemagne	6,4	1,6
Belgique	5,3	0,5
Espagne	4,1	-2,9
Italie	5,2	-3,5
Pays-Bas	3,1	-5,6
Royaume-Uni	11,3	3,9
Russie	2,3	5,6
Scandinavie	2,1	6,5
Suisse	3,1	4,5
Europe hors France	48,3	1,6
Amérique centrale et du Sud	4,0	4,7
États-Unis	7,7	15,3
Amérique	11,7	11,4
Asie et Océanie	10,6	15,9
Afrique	1,4	11,2
Étranger	72,0	5,2
Total clientèle	197,9	-0,3

Source : EFH, Insee, DGCS, partenaires territoriaux.

Tableau 3 : Fréquentation des résidences de tourisme et hôtelières selon la provenance de la clientèle

	Nuitées en 2013 (en millions)	Évolution 2013/2012 (en %)
France	49,6	1,3
Allemagne	2,3	2,8
Belgique	2,5	9,6
Pays-Bas	1,8	-4,5
Royaume-Uni	2,7	2,5
Suisse	1,0	27,1
Europe hors France	15,4	0,9
Étranger	18,6	1,9
Total clientèle	68,2	1,5

Source : EFAHCT, Insee.

Tableau 4 : Fréquentation des campings selon la provenance de la clientèle

	Nuitées en 2013 (en millions)	Évolution 2013/2012 (en %)
France	71,3	1,6
Allemagne	7,0	10,1
Belgique	4,2	4,3
Espagne	0,9	7,3
Italie	1,1	11,4
Pays-Bas	14,1	-4,3
Royaume-Uni	6,7	19,1
Suisse	1,4	8,4
Europe hors France	37,3	5,1
Étranger	37,4	5,1
Total clientèle	108,7	2,8

Source : EFHPA, Insee, DGCS, partenaires territoriaux.

La fréquentation française diminue, avec un fort recul dans les hôtels

En 2013, la fréquentation de la clientèle française recule de 1,2 % dans l'ensemble des hébergements collectifs. L'hôtellerie reste, de loin, le premier mode d'hébergement collectif touristique des Français, avec 125,9 millions de nuitées (tableau 2) ; mais sa fréquentation est inférieure de 3,1 % à celle de 2012, du fait de séjours moins nombreux (- 2,4 %) et plus courts (- 0,8 %). Cette baisse représente quatre millions de nuitées en moins, qui s'ajoutent aux deux millions de nuitées perdues en 2012 (- 1,4 %).

Parallèlement, les Français découvrent de plus en plus les résidences hôtelières et de tourisme, avec 49,6 millions de nuitées en 2013, soit 660 000 de plus qu'en 2012

(+ 1,3 % ; tableau 3). L'augmentation résulte d'une forte hausse du nombre de séjours (+ 9,1 %), atténuée par une contraction de leur durée moyenne (- 7,1 %). Les Français utilisent ainsi de plus en plus ce type d'hébergement pour de courts séjours, comme c'est le cas pour l'hôtellerie.

Enfin, les Français confirment leur attrait pour les campings, avec 71,3 millions de nuitées durant la saison 2013 (+ 1,6 % ; tableau 4). Ils se tournent de plus en plus vers les emplacements équipés (+ 4,9 %) au détriment des emplacements nus (- 1,8 %).

La fréquentation étrangère continue de remonter, surtout en hôtel ou camping

En 2013, la fréquentation étrangère continue de progresser dans l'ensemble des hébergements collectifs, avec une augmentation de 4,8 % (environ six millions de nuitées supplémentaires), après + 1,6 % en 2012. Cette hausse profite non seulement aux établissements d'hébergement, mais aussi à tous les autres acteurs de la filière touristique : restaurants, commerces, transports, musées, parcs d'attractions, etc. Elle concerne principalement les hôtels (+ 5,2 %) et les campings (+ 5,1 %), et dans une moindre mesure les résidences hôtelières ou de tourisme (+ 1,9 %). Ce dynamisme gagne même les autres types d'hébergements collectifs (+ 12 %), tels que les villages de vacances et les maisons familiales (+ 19 %), où les clientèles étrangères sont traditionnellement peu présentes.

Dans les hôtels, avec 72 millions de nuitées, soit 3,6 millions de plus qu'en 2012, le niveau d'avant-crise est presque retrouvé (72,4 millions en 2007). La part des clientèles étrangères grimpe de 1,9 point, à 36,4 %, avec un pic saisonnier de 43,1 % en juillet (respectivement 40,5 % en juillet 2012). Dans les campings, avec 37,4 millions de nuitées étrangères pendant la saison 2013 (1,8 million de plus que pendant la saison 2012), le record d'avant-crise est battu (36,4 millions en 2007). Les emplacements équipés contribuent aux trois quarts de la hausse des nuitées en campings.

Le retour des Britanniques se confirme, la clientèle des Pays-Bas se tasse

Alors qu'elle avait marqué le pas en 2012, la fréquentation des clientèles européennes est globalement mieux orientée en 2013, dans les hôtels (+ 1,6 %) comme dans les campings (+ 5,1 %). La clientèle britannique confirme son retour dans

Tableau 5 : Parc et fréquentation des hôtels et des campings selon la catégorie

Catégorie au 1 ^{er} janvier 2014	Hôtels				Campings			
	Parc	Nuitées	Taux d'occupation		Parc	Nuitées	Taux d'occupation	
	Nbre de chambres au 1 ^{er} janvier 2014 (en milliers)	Évolution 2013/2012 (en %)	Taux en 2013 (en %)	Évolution 2013/2012 (en points)	Nbre d'emplacements au 1 ^{er} janvier 2014 (en milliers)	Évolution 2013/2012 (en points)	Taux en 2013 (en %)	Évolution 2013/2012 (en points)
1 étoile	33,0	-0,9	62,9	-1,3	23,1	14,3	27,3	-0,2
2 étoiles	128,9	0,5	55,8	-1,1	121,6	1,0	29,4	0,0
3 étoiles	227,3	0,2	60,6	-0,7	232,5	2,6	35,6	0,6
4 étoiles	107,2	2,4	64,7	0,2	160,0	3,2	43,0	0,8
5 étoiles	18,7	-0,4	64,6	-0,7	51,1	6,9	52,6	1,8
Total classés	515,1	0,7	60,6	-0,7	588,2	3,4	37,7	0,6
Non-classés	123,8	-4,6	55,3	-0,4	108,1	-3,1	26,5	0,2
Ensemble	638,9	-0,3	59,6	-0,6	696,3	2,8	36,1	0,6

* Les évolutions sont calculées à classification constante en date du 31/12/2013.

Sources : EFH et EFHPA, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux ; Atout France.

l'hôtellerie (+ 3,9 % après + 3,6 %) et, avec 11,3 millions de nuitées, y demeure de loin la première clientèle étrangère. Par ailleurs, après le recul de 4,6 % en 2012, nos voisins d'outre-Manche accroissent fortement leur fréquentation dans les campings (+ 19,1 %). L'évolution est aussi favorable pour la clientèle allemande, quoique plus modérée (+ 1,6 % dans les hôtels et + 10,1 % dans les campings). Dans les hôtels, la clientèle russe poursuit sa percée (+ 5,6 % après + 13,4 % en 2012). En revanche, les Italiens et les Espagnols, encore affectés par la crise, ont de nouveau moins fréquenté les hôtels (respectivement - 3,5 % et - 2,9 %) au profit des campings (+ 11,4 % et + 7,3 %). Dans les hôtels, c'est la fréquentation néerlandaise qui diminue le plus (- 5,6 % après - 1,5 %). Si la clientèle des Pays-Bas reste de loin la première clientèle étrangère des campings, c'est la seule dont la fréquentation y baisse (- 4,3 % après - 1,1 %).

Dans l'hôtellerie, la poussée des clientèles extra-européennes s'accélère

En 2013, la fréquentation des clientèles extra-européennes s'accélère dans les hôtels : + 13,4 % après + 9,2 % en 2012. Tous les continents concourent à cette croissance : Amérique (+ 11,4 %), Asie-Océanie (+ 15,9 %) et Afrique (+ 11,2 %). Les clientèles extra-européennes contribuent pour 4,1 points à la progression de + 5,2 % de la clientèle étrangère dans les hôtels. Elles y représentent désormais près du tiers des nuitées étrangères, contre un peu plus du quart en 2010. La progression de la clientèle des États-Unis s'accélère (+ 15,3 % après + 11,8 % en 2012) en dépit d'une parité euro-dollar toujours défavorable.

Elle s'explique notamment par une reprise économique plus nette outre-Atlantique. La fréquentation des clientèles du Proche-Orient et du Moyen-Orient est aussi particulièrement bien orientée, de même que celle de la clientèle chinoise. Pour la première fois en 2013, le volume des nuitées hôtelières chinoises (2,4 millions) est proche de celui de la clientèle japonaise (2,5 millions), seule clientèle extra-européenne dont la fréquentation baisse.

De meilleurs résultats dans les établissements classés, en particulier en haut de gamme

Les nouvelles normes de classement des hébergements touristiques prévues par la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques sont pleinement effectives depuis juillet 2012. Elles reflètent la qualité de service et de confort dans les hébergements. Le référencement en nouvelle classification est maintenant stabilisé pour les hôtels comme pour les campings : début 2014, il concerne 12 327 hôtels et 5 410 campings, soit 81 % des chambres hôtelières et 84 % des emplacements des campings (respectivement 71 % et 73 % des établissements). Sur l'ensemble de l'année 2013, les hôtels classés bénéficient d'un meilleur taux d'occupation que les non-classés (61 % contre 55 % ; tableau 5). Il en est de même pour les campings (respectivement 38 % contre 27 %). Cet écart se retrouve également au niveau des nuitées : leur nombre progresse dans les hôtels et campings classés (+ 0,7 % et + 3,4 %) alors qu'il recule pour les non-classés (respectivement - 4,6 % et - 3,1 %).

Les hôtels denseignes de chaînes sont plus nombreux que les autres à avoir

adopté le nouveau classement (82 % contre 68 %). Leur taux d'occupation en 2013 s'élève à 64 % contre 56 % pour les hôtels indépendants. Leurs nuitées sont en légère hausse (+ 0,7 % contre - 1,1 %).

En moyenne, le taux d'occupation des campings est d'autant plus fort que leur niveau de confort est élevé. C'est un peu moins marqué pour les hôtels. Néanmoins, en 2013, les taux d'occupation des hôtels milieu et haut de gamme résistent mieux.

La fréquentation étrangère progresse sur le littoral et dans les espaces urbains

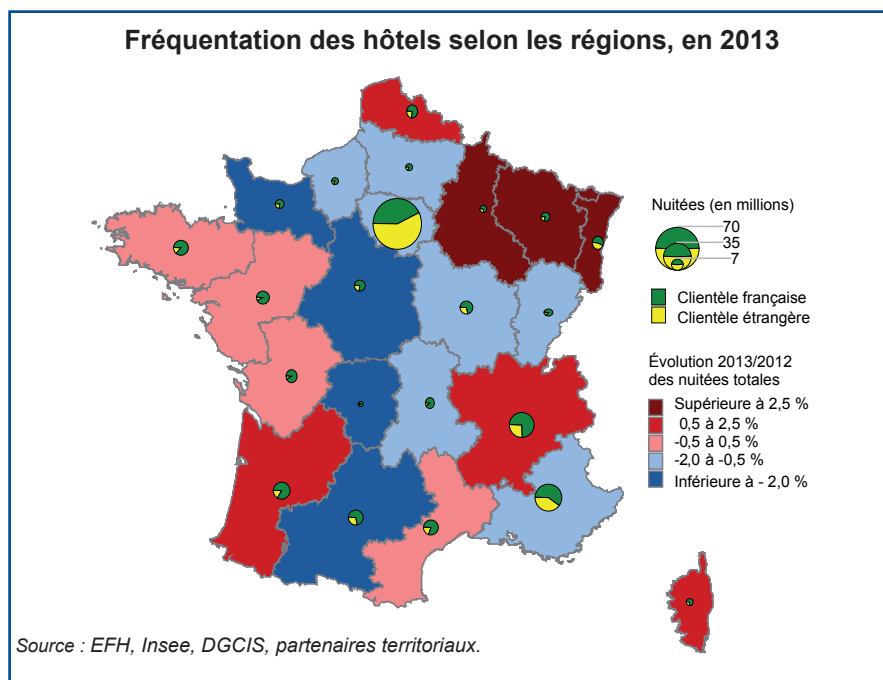
Grâce à la clientèle étrangère, la fréquentation touristique sur le littoral français est bien orientée en 2013, quel que soit le type d'hébergement. Dans les campings, les côtes bretonnes et méditerranéennes sont en nette progression (respectivement + 10,4 % et + 6,3 %). La hausse est plus modérée sur le littoral du Nord (+ 2,6 %) et les nuitées sur le littoral atlantique sont stables.

La fréquentation des hôtels de l'agglomération parisienne se tasse en 2013 (- 0,8 %), la clientèle étrangère (+ 6 %) ne compensant pas totalement le repli de la clientèle française (- 9 %). Les résidences de tourisme y affichent en revanche de bons résultats (+ 5,4 % de nuitées) ; elles sont tirées par la hausse de la clientèle étrangère (+ 10 %), alors que la clientèle française est stable. La fréquentation de ces résidences reste toutefois encore marginale dans l'agglomération parisienne : 4 millions de nuitées contre 66 millions pour les hôtels.

Dans les autres espaces urbains, les évolutions sont analogues, mais le recul de la clientèle française dans les hôtels y est moindre (- 2 %). Enfin, « Marseille-

Provence, capitale européenne de la culture », a eu un impact positif sur les taux d'occupation des hôtels de l'agglomération marseillaise. Les nuitées y augmentent de 12 %, alors que la fréquentation globale dans la région PACA se tasse (- 0,9 % ; carte).

La montagne accuse globalement une chute de fréquentation en 2013 (- 3,6 % dans les hôtels et résidences), notamment de la part des Français. En effet, les résidences de tourisme, bien implantées en montagne (18,4 millions de nuitées), pâtissent d'une désaffection de leurs clientèles française et étrangère (- 6,5 % et - 8,2 %). Les hôtels (25,6 millions de nuitées) ont, eux, réussi à maintenir leur fréquentation étrangère sur cet espace, mais pas celle de leur clientèle française (- 1,6 %).



■ Sources

Les résultats présentés ici couvrent l'ensemble des hébergements touristiques collectifs (hors hébergements individuels : meublés classés, chambres d'hôtes...). Ils s'appuient sur trois enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee, dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) :

- *L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH)*, réalisée auprès des hôtels de tourisme classés (de 1 à 5 étoiles) ou non classés. Dans l'ensemble des régions, elle bénéficie d'une extension d'échantillon, financée par les partenaires territoriaux du tourisme. Au total l'échantillon porte sur 12 000 hôtels, soit un taux de sondage de 70 %.

- *L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA)*, réalisée de mai à septembre auprès des campings classés (de 1 à 5 étoiles) ou non classés possédant au moins un emplacement de passage. Les campings possédant uniquement des emplacements loués à l'année ne sont pas enquêtés. L'échantillon porte sur 6 100 campings, soit un taux de sondage de 80 %.

- *L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT)*, réalisée auprès notamment des résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances et maisons familiales. L'échantillon porte sur 2 600 hébergements, soit un taux de sondage de 70 %.

Les résultats figurant dans cette publication sont définitifs pour les campings ; pour les hôtels, les résultats de décembre sont provisoires et, pour les autres hébergements collectifs, les résultats de novembre et décembre sont provisoires.

Les résultats des hébergements collectifs touristiques français sont accessibles sur le site internet de l'Insee www.insee.fr et de la DGCIS www.dgcis.gouv.fr.

Au niveau européen, Eurostat diffuse les résultats de l'ensemble des États membres sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/tourism/data/database>.

À la date de cette publication, les données européennes concernant l'année 2013 sont encore provisoires.

■ Définitions

Les *nuitées* (ou *fréquentation*) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les *séjours* (ou *arrivées*) correspondent au nombre de clients séjournant une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement.

La *durée moyenne de séjour* est le rapport du nombre de nuitées au nombre de séjours. Un *emplacement de passage* est un emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Il peut être *nu* ou *équipé* d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobil-home...). La fréquentation résidentielle des emplacements loués à l'année n'est pas prise en compte ici. Le *taux d'occupation* est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

■ Bibliographie

- Francastel S., Legait S., « Les hébergements touristiques en 2012 : la fréquentation se maintient grâce à la clientèle étrangère », *Insee Première* n° 1444, *Le 4 pages de la DGCIS* n° 24, avril 2013.

- *Mémento du tourisme*, DGCIS, édition 2013.

- *Le 4 pages de conjoncture hôtelière*, DGCIS.

- *Tableaux de bord du tourisme*, bimestriels, DGCIS.

■ **Sylvia Legait, Insee**
Daniel Rulfi, DGCIS

Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques

dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Directeur de la publication : Pascal Faure
Rédacteur en chef : François Magnien
Secrétariat de rédaction :
Nicole Merle-Lamoot, Gilles Pannetier
Composition :
Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin
ISSN : 2269-3092
Dépôt légal : 2014
DGCIS - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine